

30^c

Journal du Lot

30^c

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	18 fr. 50	28 fr.	45 fr.
Autres départements	20 fr.	30 fr.	45 fr.

TELEPHONE 31 COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	2 fr. 25
RECLAMES 3 ^e page	3 fr. 50
» 2 ^e page	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

DE BEAUX ALLIÉS

Avant la guerre, c'était un des plus graves symptômes de notre maladie. Le communisme s'était mis sur notre société comme la gangrène se met sur des chairs blessées pour hâter leur décomposition. Ne croyez pas qu'il ait renoncé à ses projets. Favorisé par la puissante complicité du grand capitalisme international, dont il était l'un des agents les plus pernicieux, et qui, violemment expulsé de France, voudrait bien à présent y prendre sa revanche, le communisme s'efforce d'entretenir son venin dans les replis secrets du corps national d'où il pourrait, le moment venu, recommencer son travail de mort !

Avec une activité qui ne cesse pas d'être dangereuse parce qu'elle est dissimulée, « ils » continuent, ou, si l'on veut, « ils » recommencent. Les mêmes, toujours les mêmes !

Elle a beau avoir été traquée par le gouvernement du Maréchal, la propagande des émissaires honteux du communisme a repris sous des formes dont l'apparence seule est nouvelle. Elle ne s'affirme plus isolément comme aux temps du Front populaire ; elle ne s'étale pas sur des affiches illustrées qui coûtaient des millions et dans des réunions publiques dont les orateurs gagnaient des fortunes à exploiter les misères du peuple. Elle se glisse sournoisement, elle s'insinue, elle procède suivant une technique adaptée aux nécessités, mais qui révèle toujours la même origine et poursuit le même but.

Il faut y faire attention ! Le terrain semble favorable à ces agents de la révolution rouge qui voient une proie facile dans notre pays battu, malheureux, qui supporte de dures restrictions, un chômage décourageant et où tant de familles sont déchirées par l'absence du mari, du père ou du frère retenus au loin dans les camps de prisonniers.

Comme il doit être commode, pensent-ils, d'exciter les colères, les rancunes, les jalousies chez ces populations atteintes dans leurs affections morales autant que dans leur appétit. Car ce sont toujours les mêmes mobiles qu'ils essaient de faire jouer, les mêmes sentiments bas qu'ils veulent exploiter : la haine, la cupidité, l'envie. Ces prétendus libérateurs de l'humanité font toujours appel à ce qu'il y a de bestial chez les hommes. Ils sont toujours assez bons pour en faire des esclaves.

« Tel sordide prospectus », lisons-nous chez un confrère, « distribué clandestinement dans un atelier voué à un revolver assassin un contremaitre « dont le seul tort est de recevoir un salaire un peu plus élevé que celui de ses ouvriers. Tel autre, inimmuable torchon, prêche le chambardement « général parce que le hall d'une usine a ses fenêtres mal placées. La propagande infâme joue de ces ressorts simples qu'un minimum de sens critique « devrait anéantir. Elle estime que le ventre affamé a une oreille, contrairement à ce que dit le proverbe, une oreille où l'on peut déverser la parole « maudite ! »

Mais cette défaite dont ils veulent exploiter les conséquences est leur œuvre, car c'est eux qui, après nous avoir désarmés, nous ont précipité dans la guerre. C'est eux qui nous ont privé de canons, d'avions et de chars. Les misères qui découlent de cette guerre perdue, c'est eux qui les ont faites.

Les ouvriers de France le savent et ils n'oublieront pas que derrière ce communisme assassin se dissimule, nous le répétons, un capitalisme destructeur qui on a renversé de son pouvoir et qui n'espère plus que dans le désordre marxiste pour y revenir.

Exilé de France ou soigneusement caché chez nous, il rêve de revanche. Il sait que le gouvernement du Maréchal ne lui permettra pas de revenir. « Ces féodaux de l'ancien régime, écrit encore le confrère que nous citons « plus haut, n'ont pas de plus ardent désir que l'émeute et le désordre total. « Ils savent bien que de nouvelles ruines s'accumuleraient sur nos ruines et « espèrent qu'à la fin, sur un monde ouvrier désorganisé et impuissant, ils « rétabliront facilement leur empire ! »

Non ! Ce n'est pas de ce chambardement qu'a besoin le monde ouvrier ! Son salut sera assuré par une Révolution, mais c'est la Révolution Nationale commencée en France sous la direction du Maréchal. Celle-là construira au lieu de détruire ; elle est sociale par son esprit et son but qui ne sont pas de ruiner mais d'éduquer. Faite dans l'ordre et par étapes, elle sera seule capable de garantir aux travailleurs un sort meilleur et de les libérer de tous les jougs qu'ils portaient à commencer par celui des trusts et des hauts financiers qui subventionnent si largement aujourd'hui le sale travail des communistes parce qu'ils espèrent que ceux-ci leur ouvriront la voie de la revanche et du retour.

EMILE LAPORTE.

INFORMATIONS

L'Entrevue du Maréchal Pétain et du Général Franco

Le général Franco, chef de l'Etat espagnol, a rencontré le Maréchal Pétain, chef de l'Etat français.

L'entrevue a eu lieu à Montpellier, où le généralissime a été retenu à déjeuner par le Maréchal.

Après le déjeuner, le Maréchal s'est entretenu avec le général Franco, tandis que l'amiral Darlan, ministre des Affaires étrangères, s'entretenait avec M. Serrano Sunner, le ministre espagnol des Affaires étrangères.

Après leur conversation, les deux chefs d'Etat se sont montrés au balcon de la

préfecture où ils ont été longuement acclamés par une foule considérable.

A l'issue des entretiens, le Maréchal Pétain a accompagné son hôte jusque sur la place de la Préfecture. Les deux hommes d'Etat se sont chaleureusement serré la main.

Puis après l'exécution des hymnes nationaux espagnol et français, le général Franco est monté en voiture.

Après le départ du chef de l'Etat espagnol, le Maréchal Pétain s'est rendu au monument aux morts de Montpellier. Sur tout le parcours, il a été longuement acclamé.

COMMUNIQUÉ ALLEMAND

Au cours de l'attaque effectuée hier par les vaisseaux de guerre allemands sur un convoi ennemi dans les eaux de l'Atlantique, attaque signalée dans le communiqué d'hier, un autre navire marchand armé a été également coulé. Le nombre des navires coulés à cette occasion s'élève donc à 14 et le tonnage coulé à 82.000 tonnes environ.

Les forces navales allemandes opérant dans l'Atlantique et outre-mer ont donc coulé jusqu'à présent 670.000 tonnes environ de bateaux ennemis ou servant à l'ennemi. Celui-ci vient encore de perdre un grand nombre de navires à la suite d'explosions de mines qui se sont produites dans les eaux d'outre-mer.

En attaquant des objectifs militaires sur les Iles Britanniques, des avions de combat ont atteint en plein une usine électrolytique que près de Glasgow, ainsi que des aménagements de ports à la côte orientale de l'Ecosse et dans le Sud-Est de l'Angleterre. A l'est de Peterhead, un convoi a été

attaqué avec succès et dispersé. Six navires ont été sérieusement avariés par des bombes. Deux grands navires marchands ont été incendiés et il a été observé qu'ils donnaient de la bande.

Un avion de combat, attaquant brutalement à basse altitude un pétrolier de 8.000 tonnes environ, à l'est de Harwich, a réussi à couler ce grand bâtiment. Le même avion de combat a encore atteint un navire marchand ainsi qu'un sous-marin si sérieusement que la perte totale de ces deux bâtiments peut être escomptée.

Au cours de la nuit dernière la Luftwaffe a bombardé avec efficacité des champs d'aviation et des usines dans les environs de Londres et dans l'estuaire de la Tamise. L'ennemi ne s'est livré à aucune incursion au-dessus du territoire du Reich.

Des avions de chasse allemands ont détruit trois ballons de barrage au-dessus de Douvres. L'activité de marine a abattu un avion ennemi au-dessus de la côte norvégienne. Un avion allemand est porté manquant.

Entretiens du général Franco et du Duce

Le général Franco et Mussolini se sont rencontrés le 12 février à Bordighera, et ont eu deux longs entretiens.

Le ministre des affaires étrangères, M. Serrano Sunner, y prenait part.

Le ministre des affaires étrangères italien, le comte Ciano, empêché de venir en raison de ses obligations militaires, avait envoyé un télégramme de cordiale bienvenue à M. Serrano Sunner.

Les deux points discutés durant les pourparlers sont : problèmes européens ayant trait au conflit actuel et réorganisation de l'Europe. Il s'agit certainement, entre autres, des questions concernant la Méditerranée et l'Afrique. La conversation a révélé une parfaite identité de vues. La solidarité de l'Espagne avec les puissances de l'Axe sera maintenue à l'avenir.

L'aide américaine à l'Angleterre

Les Etats-Unis peuvent céder à la Grande-Bretagne de nouveaux destroyers, a déclaré M. Wilkie, l'ancien candidat à la présidence. J'ai été grandement surpris que le secrétaire d'Etat à la Marine ait dit que la marine américaine ne peut plus disposer de destroyers en faveur d'une marine étrangère.

Russie et Roumanie

En application du traité de commerce hungaro-soviétique, le gouvernement britannique a fait la demande de la municipalité de Budapest de lui attribuer en location des quais de débarquement sur le Danube.

En effet, les Soviétiques, qui récemment ont commandé plusieurs bateaux à des chantiers hongrois, avaient l'intention de faire de Budapest leur port de transbordement.

D'autre part, on annonce que la Roumanie prend des mesures politiques et économiques pour faire face à toutes éventualités.

EN PEU DE MOTS...

— Le général Weygand a quitté Alger, mercredi matin, pour un voyage d'inspection en Afrique occidentale française.

— Le premier convoi d'enfants de la région parisienne qui seront accueillis dans des familles de la Suisse romande est arrivé à Genève. Le convoi comptait 72 enfants, 25 restent à Genève. Ce convoi porte à 800 le nombre d'enfants français hébergés en Suisse.

— Sur la ligne de Munich à Ham, les chemins de fer allemands ont mis en service de nouvelles locomotives électriques atteignant une vitesse de 225 kilomètres à l'heure.

— M. Musso, préfet de la Corrèze, par décret rendu par le ministre de l'intérieur, est relevé de ses fonctions.

— L'emprunt algérien, émis en janvier, a remporté un succès immédiat. La souscription ouverte le matin a été close à midi. L'emprunt était 3 fois couvert.

LE GRAND CŒUR DE LA CROIX-ROUGE AMÉRICAINE

Le geste émouvant de la Croix-Rouge américaine, en faveur des enfants de la zone libre, se réalise. Son grand cœur, qui s'est dépensé magnifiquement aux quatre coins du globe, connaît la misère de nos enfants. Nous vivons, non sous le régime de la paix, mais sous le régime de l'armistice, subissant la dure loi que nous a infligée la défaite. Nous sommes contraints de nous adapter aux sévérités alimentaires, adaptation pénible pour les grands, mais combien plus grave pour les enfants, pour la jeunesse, pour toutes ces tendres générations qui représentent la France d'aujourd'hui, et qui doivent survivre dans la plénitude des forces nécessaires pour en recevoir le bon héritage. Non seulement il faut qu'elles vivent, il faut encore qu'elles ne s'atrophient pas, et, qu'arrivées à l'âge adulte, elles ne constituent pas une race dégénérée. Une sous-alimentation continue, l'absence de vitamines et d'éléments spécifiquement nutritifs dans leurs petits repas, pourraient, malheureusement, aboutir à ce résultat. Déjà, deux millions de prisonniers, ainsi que bien des Français de l'intérieur, souffrent des rudes privations que les circonstances leur imposent. On peut se demander avec inquiétude quelle sera la vitalité de la génération appauvrie qui viendra après eux. C'est pourquoi des efforts incessants s'imposent pour vivifier et fortifier l'actuelle génération des petits Fran-

çais, auxquels les Etats-Unis, dans un grand mouvement de charité et de compréhension généreuse, viennent apporter un si efficace et si positif secours.

Avec les 50 millions de dollars recueillis par la Croix-Rouge des U.S.A. et les 50 autres millions de dollars votés par le Congrès, il est certain que la situation si précaire des enfants, par suite de la guerre européenne, se verra singulièrement améliorée. Avec leur esprit avisé, persévérant, et leur sens pratique, les membres de la Croix-Rouge américaine sont arrivés à résoudre toutes les difficultés et à franchir tous les obstacles. Ainsi, les efforts de la Croix-Rouge des U.S.A. auront-ils abouti à l'heureux résultat, de pouvoir secourir, dans un temps proche, tous les enfants de la zone libre.

Afin d'observer la clause qui stipule que toutes ces fournitures sont réservées aux enfants, la distribution, d'accord avec le Ministre de l'Instruction publique, n'aura lieu que dans les écoles publiques ou privées et dans les crèches. M. Richard Allen, délégué général de la C.R., a déjà installé à Marseille un office qui réglera et contrôlera toutes ces opérations. En lui exprimant la gratitude profonde de la France, le Maréchal Pétain a correspondu pleinement aux sentiments de tous.

Marcel BASTIER,

Chronique du Lot

Les Ecoles d'Agriculture dans le Lot

DEUXIÈME PARTIE

En marge de la Ferme-Ecole officielle du Montat, un Enseignement Agricole privé est également son lustre, lui aussi éminent.

L'an 1872, une Demoiselle Rouquié léguait au Bureau de Bienfaisance de Cahors, — à cette époque non Municipal, mais administré par les Sœurs de Nevers — sa métairie d'Arnis à charge d'y établir un Orphelinat Agricole.

Il fut déferé à cette volonté et l'Orphelinat d'Arnis ouvrit en 1875, sous la direction de Prêtres libres. Ceux-ci furent remplacés en 1880 par les Frères Cisterciens de Saint-Gabriel.

Arnis parait avoir atteint son apogée de 1898 à 1903. Il recevait d'ailleurs durant cette période un encouragement du Conseil général, sous forme de subvention.

En 1900, la direction d'Arnis était assurée par six Frères avec quatre à cinq Religieuses de l'Ordre de Sainte-Colombe, chargées de la cuisine, de la lingerie, de l'infirmerie et de la basse-cour. Trente-cinq élèves, orphelins ou enfants pauvres, recevaient pendant quatre heures par jour les rudiments de l'Enseignement Primaire ; le reste du temps ils étaient employés à des travaux viticoles.

Le vignoble du domaine d'Arnis — 95 hectares, y compris la superficie de ce qui appartenait en propre aux Frères et surnommé l'ex-proprété Rouquié — était réputé par sa tenue et par les soins dont il était l'objet.

En fait, Arnis était spécialisé dans la viticulture, alors que le Montat se distinguait par son enseignement agricole élargi. On doit pourtant lui être reconnaissant d'avoir été une pépinière de vigneronniers qui se sont égaillés sur « La Route du Vin de Cahors ». Ces artisans de maîtrise de la vigne, éduqués par une œuvre charitable, contribuèrent eux aussi matériellement à la renommée du cru de terre.

Toutefois, dans la sérénité apparente du ciel d'Arnis, les orages s'annonçaient. Du fait de la Loi de 1905, la congrégation cistercienne de Saint-Gabriel dut se disperser et l'Orphelinat ferma ses portes. Il avait fonctionné 30 ans. Entre temps, les héritiers de Mlle Rouquié — héritiers dont le nombre était imposant — avaient introduit instances soit contre les Frères pour inexécution des clauses et conditions particulières du legs, soit contre le Bureau de Bienfaisance de Cahors. La révocation du legs fut prononcée par le Tribunal de notre ville. Les héritiers vendirent la métairie, terres et bâtiments ; la propriété des Frères fut aussi licitée par le Liquidateur Judiciaire Lecouturier. Les autres procédures ne se terminèrent qu'en 1908, sur arrêt en dernier ressort de la Cour de Poitiers, donnant en grande partie aux héritiers gain de cause. D'Arnis aujourd'hui il ne demeure plus rien, hors la mémoire d'une fondation pieuse.

TROISIÈME PARTIE

Ces foyers disparus d'Enseignement agricole n'ont pas trouvé de remplaçants. A l'heure actuelle, il ne peut être fait mention que de l'Ecole d'Agriculture d'Hiver dont les leçons sont données au Lycée de garçons de Cahors et des cours complémentaires post-scolaires agricoles créés dans certains chefs-lieux de Canton. Enseignement tout théorique, agréablement ponctué de quelques leçons de choses sur le terrain.

L'Ecole d'Artisanat Rural de Souillac ne touche en rien à l'Agriculture proprement dite. Elle ne peut être citée que pour mémoire.

Dans le cadre pratique, il y a espoir de voir sans doute sous peu quelque Maître-Fermier prendre, par suite des clauses de son bail, 5 à 6 jeunes apprentis cultivateurs formés sous sa direction aux divers travaux des champs.

Comparativement à un passé brillant, le présent n'est donc éclairé que par réflexion. Les temps ne sont pas changés ; seule la venue des hommes a évolué dans le sens négatif de l'indifférence à la terre. Ainsi passent les choses les plus nécessaires primées par les facilités de l'agréable.

Compagnons de France, bien que le sol du Quercy se présente maigre, pauvre, dur à travailler ; bien que malgré la polyculture son rendement s'avère en général peu rémunérateur, vous vous êtes révélés comme d'ardents défricheurs aussi bien dans l'ordre moral que dans l'ordre physique. Vous n'êtes pas restés sourds à l'appel de la Glèbe. À la Commission Départementale de Propagande Régionaliste vous avez un actif représentant « Chef de Pays » ; le soir de notre vie trouvera en lui tout l'éclat d'un Nouveau Illustrant par l'acte et par le geste le Retour à la Terre qui s'impose en dogme vital.

(Fin).

SAGOT-LESAGE.

LEGIION FRANÇAISE DES COMBATTANTS

La Légion, soucieuse d'adoucir le sort de nos prisonniers, de les aider à leur retour à se reclasser dans la vie économique et sociale du pays, prie leur épouse, père, mère ou représentant, de bien vouloir fournir à la Légion tous renseignements utiles les concernant, soit en se présentant à Cahors, au siège de la Légion, 24, rue Clemenceau, — dans les autres communes au Président communal, — soit encore par écrit aux mêmes personnes (état-civil complet du prisonnier, dernier régiment lors de la capture, camp d'internement, numéro matricule du prisonnier, profession exercée avant la guerre, situation antérieure et actuelle de la famille).

AVIS AUX INCORPORÉS

Du service de la carte d'alimentation : Il arrive parfois que des jeunes gens incorporés dans les chantiers de jeunesse ou engagés volontaires négligent, avant leur départ, de remettre leur carte d'alimentation à la Mairie ou à leurs parents.

D'autre part, ces derniers, soit par négligence, soit par méconnaissance des règlements, conservent par devers eux ces titres en vue de les remettre aux intéressés à leur retour.

Le Maire croit devoir rappeler d'une façon pressante que cette façon de faire est contraire à la loi et engage la responsabilité de ceux qui détiennent illicitement les titres d'alimentation.

L'article 2 de la loi du 17 septembre 1940 prévoit en effet les sanctions suivantes : « Quiconque retiendra illicitement des cartes, coupons ou tickets, alors même qu'il n'en ferait pas usage, sera puni d'une amende de 15 à 2.000 francs et de six jours à deux mois d'emprisonnement, ou de l'une de ces deux peines seulement. »

Il est donc du plus grand intérêt pour les consommateurs, s'ils veulent éviter les sanctions ci-dessus énoncées, de se conformer strictement à la loi.

Chaque fois qu'un consommateur remettra pour une raison quelconque (départ au régime ou dans les chantiers de jeunesse, décès, etc.) des cartes d'alimentation, un reçu lui sera délivré par le service.

ALIMENTATION DU BÉTAIL

Répartition et distribution des bons d'aliments. — Le Comité Interprofessionnel de Répartition des produits indispensables à l'agriculture a attribué à la commune de Cahors, pour le mois de février, les quantités suivantes d'aliments pour le bétail : 350 kgs de tourteaux ; 800 kgs d'issues de menuiserie ; 500 kgs d'aliments complets pour porcs ; 300 kgs de maïs.

Les bons sont de 20 kgs et ne peuvent pas être fractionnés.

Cette répartition a été faite en fonction d'une part de l'importance du cheptel vif et d'autre part des quantités d'aliments récoltés. Le Comité communal de la production agricole assurera d'une façon aussi équitable que possible la répartition de ces bons aux éleveurs de la commune ayant le plus besoin d'aliments pour le bétail.

Les agriculteurs devront donc se présenter à la Mairie — 1^{er} étage — pour y remplir une fiche indiquant leurs besoins.

LE PRIX DES POMMES DE TERRE

M. le Préfet du Lot vient de rapporter son arrêté précédent et d'en prendre un nouveau qui fixe ainsi qu'il suit le prix des pommes de terre :

Chez les détaillants, dans les centres de consommation : Variétés rondes à chair blanche ou jaunes triées, le kilog., 2 fr. Variétés longues ou demi-longues à chair blanche ou jaune, triées, le kilog., 2 fr. 20. Variétés longues de luxe à chair jaune ou pour la quenelle et le Hénault, le kilog., 2 fr. 80. — Pour la rose, le kilog., 2 fr. 40.

UN CADAVRE, UNE CORDE AU COU, EST TROUVÉ DANS LE LOT

Vendredi, vers 9 heures, M. Savy, électricien à l'usine de la Compagnie du Bourbonnais, à Albas, apercevait un cadavre descendant au fil de l'eau.

On ramena sur la berge, avec une barque, le corps d'un homme paraissant âgé de 30 ans environ, inconnu dans le pays. La gendarmerie de Luzzech fut prévenue. On constata que le noyé avait une corde au cou. Avait-il été étranglé puis jeté dans la rivière ?

M. le docteur Vidal refusa le permis d'inhaler. Le parquet prévenu s'est rendu sur les lieux. L'enquête se poursuit.

Aux jeunes gens de 20 ans

Aux termes de la loi du 21 décembre 1940, tous les jeunes Français âgés de 20 ans doivent effectuer un stage de huit mois dans les chantiers de la jeunesse.

En conséquence, les jeunes gens nés du 1^{er} avril 1920 au 31 décembre 1921, et résidant dans la commune, sont invités à se présenter d'urgence à la mairie, — bureau de l'état-civil, — en vue de leur inscription sur la liste des assujettis.

Nos Echos

Des terres en friche.

Notre collaborateur Sagot-Lesage, dans sa récente et intéressante chronique sur les Ecoles d'Agriculture dans le Lot, rappelle l'histoire édifiante de la ferme-école du Montat qui fut longtemps prospère et qui pendant presque 80 ans rendit de signalés services à la cause agricole dans notre région.

Mais je ne veux pas refaire l'article de notre collaborateur que vous avez certainement lu, ni rechercher après lui les raisons de sa disparition si regrettable.

Je veux seulement relever, pour le souligner, un passage de son article. Celui où il dit ceci :

« Les élèves cultivaient sur les 111 hectares du domaine, le blé, l'avoine, le maïs, la pomme de terre, la betterave, la carotte, la vigne, le tabac... »

« A l'heure actuelle, ces anciennes cultures prospèrent retournant peu à peu à la friche. Ce domaine prend figure de terre vaine. Grandeur et décadence ! »

Cela est à retenir, parce qu'il me semble, à moi profane, que cette chose est

JEUNE FRANÇAIS !

Engage-toi dans l'Armée : elle t'offre un idéal et un beau métier.

CAHORS

LES GAGNANTS DES CINQ MILLIONS au dernier tirage de la Loterie sont tous des travailleurs modestes, et la plupart sont chargés de famille

Le gros lot de cinq millions, au dernier tirage de la Loterie Nationale, le 23 janvier, s'est trouvé partagé en dix lots de 500.000 francs ; le billet avait été vendu en dixièmes. Six des gagnants, à l'heure actuelle, se sont fait connaître. Leur liste montrera que la Fortune pouvait difficilement favoriser un ensemble de travailleurs ayant un plus grand besoin de ses encouragements :

- 1° Un très jeune ménage qui habite dans la banlieue parisienne une baraque en bois ; la femme, de santé délicate, et actuellement sans travail, garde auprès d'elle sa mère infirme. Les deux gagnants rêvent à présent d'une jolie maisonnette à la campagne où la malade pourra recouvrer une solide santé (en élevant poules et lapins) ;
- 2° Deux artisans sans travail, parents de cinq enfants. Ils éprouaient leurs économies ; ils envisagent maintenant l'avenir avec confiance ;
- 3° Un garçon de bureau d'une administration parisienne, ancien combattant de 1914, blessé de guerre, père de six enfants. Il n'a pu trouver de travail qu'il va remettre en état l'humble maison de famille qu'il possède en province ;
- 4° Un ouvrier de Belleville, père de trois enfants, dont l'aîné a quinze ans. Il va pouvoir leur « donner un métier » ;
- 5° Six jeunes ouvriers en chômage, qui avaient, ensemble, acquis un dixième ;
- 6° Huit ouvriers mariés totalisant vingt-cinq enfants.

On savait déjà que la Loterie, par l'affectation intégrale de ses bénéfices secondaires à la croisade qu'ont entreprise contre la misère le Secours National et l'Entraide d'Hiver. Devant le résultat du dernier tirage, on constate qu'elle contribue à l'œuvre du Secours National par l'attribution même de ses gros lots.

A VENDRE BEAU TERRAIN A BATIR

superf. 500 m², bordure grande voie. Pr les renseignements, s'adresser étude de feu M^e Triadou, notaire à Cahors, Tél. 141.

ON DEMANDE DES MINEURS

Il vient d'être signalé que les Mines de Carmaux (Tarn) (Mines non grisouteuses) demandent 300 mineurs à qui seront accordés des avantages particulièrement intéressants (logement, retraite, soins médicaux et chirurgicaux, 4 tonnes et demi de charbon par ménage, jardin).

Les salaires journaliers sont de 75 fr. pour les piqueurs et 60 fr. pour les manœuvres.

Les demandes d'emploi devront être adressées à M. le Directeur de l'Office de Placement, rue Emile-Zola à Cahors, qui a été chargé de les centraliser.

Cartes de cuir

Tous les cordonniers qui n'ont pas reçu les instructions pour la carte d'acheteur de cuir doivent les demander d'urgence au délégué, M. Lacroix, 3, rue Marechal-Joffre à Cahors.

La cambriole

Des malfaiteurs ont pénétré dans la cave appartenant à M. Juge, qui exploite le « bar Maurice », rue Clemenceau. Des boîtes de conserves, un jambon et des litres d'huile d'olive ont été emportés. Le montant du vol est assez élevé. Plainte a été portée à la police qui a ouvert une enquête.

Jeu de dames

Jeu de dames a été également porté par un propriétaire d'Englières (commune de Cahors), qui, le matin, constata que des cambrioleurs avaient pénétré dans la propriété et emporté des poules et des lapins. Depuis quelque temps, nombreux sont les propriétaires de la région qui se plaignent de méfaits de cambrioleurs. Une enquête est ouverte.

Service des pharmacies

Le service des pharmacies sera assuré le dimanche 16 février et le lundi 17 jusqu'à midi par la pharmacie MIROUZE.

EDEN

Samedi 15 et dimanche 16 février 1941, en soirée. Dimanche, matinée.

Un grand film d'aventures **BOLO, L'IDOLE DE LA JUNGLE**

En complément : **L'homme qui terrorisait New-York**, grand film policier, avec Akim Tamiroff... — **Mathurin et la belle Andalouse**, dessin animé.

LE SORTILÈGE DE VENISE

par ÉDOUARD DE KEYSER

Deux mille hommes se pressant hors de l'enceinte réservée, et la place en hospitalisant sans doute plus de cinq mille, il semblait qu'on ne dût rien entendre de ce que jouerait une phalange de soixante-dix musiciens, mais le bâton du maestro suffit miraculeusement à établir le silence. L'ouverture des « Maîtres Chanteurs » fut écoutée par une assemblée plus compréhensive qu'à l'Opéra. Afin de dominer l'émotion qui la gagnait, Jeannille parcourait des yeux la foule assise.

— Au fond d'elle-même, en ce moment, n'aurait-elle pas le désir de venir, mais elle savait que tout se déroulerait comme ils en avaient convenu, et qu'elle ne pourrait rien empêcher.

Après le quatrième morceau, une spirituelle fantaisie de « Falstaff », il y eut une longue pause, pendant laquelle le public dégusta les glaces diverses qui sont la spécialité de Venise.

Ce fut pendant cet entr'acte que les amis de Marc virent s'avancer, droit vers lui, un jeune homme en smoking, tête nue, et dont le monocle ajoutait à l'insolence de la mine.

ETAT-CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 8 au 15 février

Naissances
Tedesco Girolamo, rue Wilson.
Llacher Jean-Claude, rue Wilson.
Nigris Monique, rue Cathala-Coture.

Publications de mariages
Levet Maurice, cultivateur à Puy-l'Évêque et Bétaillé Jacqueline, s.p. à Cahors.

Mariages
Delrieu Fernand, camionneur à Cahors et Espitalié Yvonne, s.p. à Cahors.
Brugidou Jean, cultivateur à Labastide-Marnhae et Bédérines Juliette, s.p. à Cahors.

Mariages
Laborde Jean, administrateur du Service démographique et Moutot Marie, s.p. Mathieu Jacques, menuisier et Pernot Jacqueline, s.p.

Décès
Armand Geneviève, Vve Aubran, s.p., 91 ans, bd Gambetta.
Winterheld Marie, Vve Méchin, s.p., 58 ans, bd Gambetta.
Solmiac Amélie, Vve Delsol, s.p., 78 ans, rue Mascoutin.
Fauché Gérard, s.p., 84 ans, rue de la Halle, 4.
Imbert Jeanne, Vve Pezet, s.p., 84 ans, rue Wilson.
Vergnes Alfred, 2 mois, rue Wilson.
Delfour Marie, épouse Roubert, s.p., 33 ans, rue Jean-de-Vayrac.

Loterie Nationale
1^{re} Tranche 1941
Gagnent 110 fr. : tous les numéros se terminant par 9 ; gagnent 220 fr. : tous les numéros se terminant par 7 ; gagnent 500 fr. : tous les numéros se terminant par 22 ; gagnent 1.000 fr. : tous les numéros se terminant par 204, 370, 386, 855 ; gagnent 10.000 fr. : tous les numéros se terminant par 0.076, 5.341, 5.521, 6.523 ; gagnent 20.000 fr. : tous les numéros se terminant par 0.271 ; gagnent 50.000 fr. : tous les numéros se terminant par 02.858, 18.334, 69.007, 74.676 ; gagnent 100.000 fr. : les billets portant les numéros : 026.522, 087.062, 201.539, 237.772, 270.859, 356.983, 450.588, 548.210, 555.244, 631.789, 773.034, 870.042, 905.465, 911.756, 982.545 ; gagnent 500.000 fr. : les billets portant les numéros : 019.247, 769.025, 974.105 ; gagnent 1 million : les billets portant les numéros : 560.183, 728.351 ; gagnent 5 millions : le billet portant le numéro : 290.896.

Le prochain tirage de la Loterie Nationale aura lieu le 6 mars 1941.

Aux Artisans bourelliers-selliers

Carte d'acheteur. — L'Office Annexe de Répartition du Cuir met en distribution la carte de cuir de bourelliers-selliers.

Ces derniers, qu'ils soient syndiqués ou non, devront demander la délivrance gratuite de leur carte à M. Vidallat, Président du Syndicat Régional des Maîtres-Artisans bourelliers-selliers de France. Adresse : 115, boulevard Gambetta, Cahors.

Des cuirs ne pourront être ultérieurement livrés aux bourelliers-selliers par les tanneurs ou les fournisseurs que contre présentation de la carte.

Ils auront à présenter leur reçu d'inscription au Registre des Métiers et leurs factures d'achats de 1938 pour détermination de la base mensuelle de leur carte.

Prix Cognac-Jay
L'Académie Française vient d'attribuer un prix Cognac-Jay à la famille Delaunay, réfugiée de la Côte-d'Or, résidant à Bétaillé.

La famille Delaunay a 11 enfants. Nous lui adressons nos félicitations et nos meilleurs vœux.

Coups et blessures
La gendarmerie de Gourdon a procédé à l'arrestation du nommé François Magnoni, 55 ans, maçon à Anzac (commune d'Anglars-Nozac). Magnoni est inculpé de blessures volontaires sur la personne de sa femme. Il a été écroué.

MESDAMES,

Ne cherchez plus, car il n'y a pas mieux ni plus agréable que l'Indéfraisable Huila-Purifieur. Sans appareil, sans électricité, sans chauffage, sans vapeur sur la tête, rien de tout ce qui fatiguait la cliente et ses cheveux ; une huile végétale sur les cheveux enroulés, qui les revitalise pendant qu'elle les frise et c'est tout. L'Indéfraisable Huila-Purifieur est une merveille et le fruit de 16 années de minutieuses recherches pour donner à la cliente le maximum de satisfaction. C'est la propriété de M. POPOVITCH Spécialiste renommé d'Indéfraisables, 4, rue Mat-Foch, CAHORS — Tél. 170 Pas plus cher, mieux, plus chic

— Monsieur, dit-il, en vous voyant avec Mlle Campagnac, je suppose que vous vous appelez Brion, et que vous êtes son tuteur.

— Parfaitement, monsieur. Vous désirez ?

— Je m'appelle Guy de Francoule. Cela vous dit quelque chose, j'imagine.

— Beaucoup, monsieur... Beaucoup. Bien que le ton ne s'élevât pas au-dessus de celui de la conversation courante, il y avait entre ces deux hommes une telle froideur agressive que les assistants se turent, attentifs.

Francoule s'était attendu à un résultat différent et immédiat. Brion compterait de battre en retraite, en se retranchant derrière ses devoirs de tuteur, ou la désobéissance de sa pupille.

— Monsieur, reprit-il soudainement, j'ai deux mots à vous dire, concernant une affaire personnelle. Il faudrait sans doute mieux que vous ne les entendiez pas en présence de ces dames.

— Pourquoi donc, monsieur ? Je n'ai rien de caché pour mes amis... Jeannille baissait la tête, mais ses yeux flambaient. Elle sentait son front très chaud.

— A votre aise, répondit Francoule qui se penchait à son propre jeu. Mes cousins, les comtes de Castelsagrat, avaient invité Mademoiselle à une de leurs soirées. Vous êtes venue l'y chercher presque de force. Est-ce vrai ?

— Oh ! c'est exact, scrupuleusement. Je me hâte de dire que je n'ai pas voulu offenser les Castelsagrat, Français et gens du meilleur monde. C'étaient leurs invités qui ne me convenaient pas. Mais ce détail, Mlle Campagnac l'ignorait absolument, ajouta-t-il avec courtoisie. Je n'avais pas l'ombre d'un reproche à lui faire.

— Je suis un très bon ami de mademoiselle. C'est moi qui l'avais fait inviter. Le saviez-vous ?

— Je le devinais.

— Alors, de quel droit ?... s'écria Guy, la face en avant, et soudain hors de lui.

— Brion répliqua, sans perdre son calme moquerie !

Les Sports

LES JEUNES CADOURQUES

Football association. — Dimanche prochain 16 courant, les J.C. (1) rencontreront sur leur terrain de St-Ambroise l'excellente équipe 1^{re} du 150 R.I. Bâtus lors de la première rencontre les J.C. mettront tout en œuvre pour remporter la victoire ; aussi c'est à une belle partie que le public cadourcien est convoqué.

Les réserves Cadourques se rendront à Albas pour y rencontrer l'équipe de Castelnaud-Montriat, en un match capital pour le classement de leur poule dans la Coupe du Query. Bonne chance aux cadets.

STADE CADOURCIEN — RUGBY

Nous avons le regret d'annoncer le forfait de la part d'Agen Sportif survenu jeudi soir, dans la soirée. En conséquence il est difficile de conclure un match ; néanmoins, le Comité du Stade fera son possible pour organiser un match pour dimanche. Il est probable qu'à l'heure où paraîtront ces lignes un match soit conclu dont l'annonce sera faite par nos affiches chez M. Kohn et M. Ludo et par le tambour de ville. En conséquence tous les équipiers I et II sont convoqués à 13 h. 30 au stade L-Desprats.

A 14 h. 30, au Stade L-Desprats, Stade Cadourcien I au grand complet contre la Quercynoise renforcée.

PALAIS DES FETES

Samedi 15, dimanche 16 février, en soirée à 20 heures 15. Dimanche, matinée à 15 heures.

Noël-Noël, Fernandel dans un film très gai

ADEMAI AVIATEUR

scénario de Paul Colline.

En complément : Joë E. Brown, le roi des clowns de l'écran américain, dans : **Drôle d'équipe !** Un film qui vous fera perdre le contrôle de vous-même.

Arrondissement de Cahors

Larroucades-Arce
La Légion des combattants. — La Légion des combattants de notre commune est définitivement constituée depuis dimanche dernier. L'installation du bureau définitif a été réalisée ce jour-là dans une atmosphère d'union et d'amitié par MM. Andrieu et Calvet, délégués du Directeur départemental.

Ce bureau est constitué de la façon suivante :
Président : Adrien Clarié (14-18) ; Vice-Présidents : Dajean (14-18), Fournié (39-40 en captivité) ; Secrétaires : Crayol et Ménéz ; Trésorier : Ausset. Membres : Annès et Vinet Charles (en captivité).

Après avoir prêté le serment devant le Monument aux morts de notre commune, les légionnaires se sont séparés, plus résolu que jamais, à servir leur pays et leur chef, le Maréchal Pétain.

Luzech

Services extérieurs du Trésor. — Dans la liste, publiée par l'« Officiel », des percepteurs promus à la 1^{re} classe, il est noté, nous sommes avertis, le nom de M. Tillet, percepteur à Luzech.

Nous adressons à M. Tillet nos félicitations.

Montcuq

Conférence du général Niessel. — Dimanche prochain, 16 février, le général Niessel fera, à Montcuq, une conférence au profit du « Secours National » et de la « Croix-Rouge » avec le concours de M. le capitaine Abriq qui prêchera de la vie dans les camps de prisonniers. La réunion aura lieu à la Mairie à 9 h. 30.

Arrondissement de Figeac

Figeac
Groupement des réfugiés de Figeac. — Le Comité du Groupement des réfugiés d'informez tous les réfugiés de l'arrondissement de Figeac, qu'il organise, le 23 février, une journée de regroupement, sous la présidence de M. le général Niessel et de M. le Sous-Préfet de Figeac.

La veille, le 22 février, à 20 h. 15, en la chapelle de l'Hôpital civil, un salut solennel, présidé par M. l'abbé Kirsch, curé de Vatimont, sera chanté par la chorale des réfugiés, pour tous les membres du Groupement. Allocation par M. l'abbé Hinsberger, curé de Richemont, aumônier général des Lorrains du Lot.

Programme de la journée du 23 février : A l'occasion de l'oraison des quarante heures, des cérémonies solennelles sont organisées en l'Église Notre-Dame-du-Puy.

Préface de la journée, à tous les offices. M. l'abbé Hinsberger, curé de Richemont, aumônier général des Lorrains du Lot.

7 h. 30, messe de communion ; 10 h. 30, grand'messe ; 14 heures, vêpres.

9 heures précises, réunion des présidents du groupe. Il est instamment recommandé que chaque groupe local soit représenté par le président ou son délégué.

A 10 h. 15, formation du cortège, place de la Halle, pour se rendre à l'Église du Puy.

A 10 h. 30, messe solennelle pour la France, célébrée par M. l'abbé Kirsch, curé de Vatimont. Allocation de circonstance par M. l'abbé Hinsberger, curé de Richemont.

A l'issue de la messe, cortège au monument aux morts et dépôt d'une gerbe au nom de

— Oh ! c'est exact, scrupuleusement. Je me hâte de dire que je n'ai pas voulu offenser les Castelsagrat, Français et gens du meilleur monde. C'étaient leurs invités qui ne me convenaient pas. Mais ce détail, Mlle Campagnac l'ignorait absolument, ajouta-t-il avec courtoisie. Je n'avais pas l'ombre d'un reproche à lui faire.

— Je suis un très bon ami de mademoiselle. C'est moi qui l'avais fait inviter. Le saviez-vous ?

— Je le devinais.

tous les réfugiés, en présence de M. le général, M. le Sous-Préfet et de toutes les autorités.

A 12 h. 30, repas fraternel (20 francs, service compris). Inscriptions reçues jusqu'à 16 février, chez Maurice, 22, rue d'Anjou ; à la Permanence, rue du 11-Novembre, de 9 h. à 11 h. et de 14 h. à 16 h. ; ou par correspondance, à M. I. Jung, Bureau du Canton, Figeac.

A 14 h. 30, réunion générale de tous les réfugiés, sous la présidence effective de M. le général Niessel, délégué du Secours national pour l'arrondissement de Figeac.

Il est rappelé que toutes les réunions de la journée se passeront au café de Paris, avenue Gambetta.

Pour les personnes venant de l'étranger et désireuses de trouver gîte et couvert, le Comité organisateur s'occupera spécialement de leur hébergement dans les conditions suivantes : chambres à un lit pour 2 personnes (nuit du 22 au 23) souper et petit déjeuner : 35 fr. par personne service compris ; soupe et petit déjeuner : 20 francs, service compris.

Le Groupe Sportif vainqueur à Loudun. — Dimanche le Groupe recevait en coupe d'Auvergne le Stade Villefrancais. Cette rencontre, favorisée par un temps splendide, avait attiré un nombreux public. Le Groupe remporta le gain du match par 23 points à 3.

On peut dire que depuis fort longtemps les spectateurs n'avaient assisté à une aussi belle rencontre.

Les locaux, bien enlevés par Mourrié, dominent de haut en bout.

Dimanche prochain le Groupe se déplacera à Villefrance, également en coupe d'Auvergne. Espérons qu'ils confirmeront leur belle victoire de dimanche dernier.

Football. — L'U.S. Figeacoise recevait, au terrain du Calvaire, la J.S. Bagnacoise. Malgré toute leur bonne volonté, les visiteurs encaissèrent 12 buts pour n'en rendre que 2.

En levée de rideau, l'équipe réserve était opposée à Bédour-Séon. Nos jeunes l'emportèrent par le score de 7 buts à 0.

Dimanche prochain l'U.S. Figeacoise recevra au stade de Loudun le Stade Villefrancais en championnat de la Ligue du Midi. Belle partie en perspective.

Saint-Céré

Caisse d'Épargne Municipale. — Le Conseil des Directeurs de la Caisse d'Épargne de St-Céré, réuni sous la présidence de Monsieur Le Huède, vice-président, prend connaissance des différentes pièces comptables desquelles il est heureux de constater, malgré la période troublée de 1940, que les versements sont supérieurs aux retraits des déposants.

La Caisse d'Épargne a placé 361.121 fr. et elle a retiré 227.700 fr. Les remboursements ont été grandement augmentés du fait des retraits des réfugiés.

La fortune personnelle de la Caisse d'Épargne s'élève à 131.633 fr. 90 contre 117.952 fr. 78 l'année précédente.

Au Rex Cinéma. — Aujourd'hui dimanche 16 février, en matinée à 15 heures et en soirée à 20 h. 30, Pierre Fresnay, Marie Bell et Louis Jouvet dans un grand film : « La Charte fantôme », tiré du célèbre roman Le Chariot de la mort, de Selma Lagerlöf.

En complément : « Les Géants du Bigby » et « Une veine de cochon ».

Pharmacie de services. — Aujourd'hui dimanche le service pharmaceutique sera assuré par la pharmacie GINESTE, place de la République.

Viazac

Légion française des combattants. — Nos anciens combattants des deux guerres se sont réunis à la mairie pour organiser la section communale de la Légion. M. Albert Carrayrou en a été nommé président avec pour vice-président M. Villédu Albert ; secrétaire, Canal Franck ; trésorier, Pierre Miquet, tous de la guerre 1914-18, Henri Lugan, de la guerre 39-40, a été nommé commissaire aux comptes. Ce bureau provisoire doit fonctionner jusqu'au retour des nombreux prisonniers de Viazac.

La presque totalité de nos anciens combattants était présente à la réunion, où 32 adhésions ont été enregistrées. Dans une brève allocution, le président, M. Carrayrou, a exhorté tous les légionnaires à servir les intérêts nationaux dans la discipline et le dévouement au gouvernement du Maréchal.

Souzevrac

Réunion générale. — Les cultivateurs de Souzevrac et des communes voisines sont invités à assister à la réunion qui aura lieu lundi 18 février, à 15 heures, à la Mairie de Souzevrac, en vue de l'organisation corporative.

M. Paul Laval leur en expliquera les avantages.

Arrondissement de Gourdon

Dégagnac

Carnet rose. — C'est un plaisir pour nous d'apprendre la naissance, chez les époux Pechmagre, du Mas-de-Coudere, d'un superbe garçon qui a été prénommé Margitte-Camille.

Et chez les époux Bouygues, des Forpaires, d'une mignonne fillette qui a été prénommée Cécile-Eulalie.

Nous adressons tous nos meilleurs vœux aux heureux parents et aux jeunes venus qui sont les quatrièmes dans les deux familles, nos souhaits de bonne santé.

On nous annonce aussi qu'un jeune époux, le nommé, vient d'être nommé, comme premier né, un joli poupon qui a été prénommé Pierre-Guy-Frédéric.

Toutes nos félicitations et nos meilleurs vœux aux jeunes époux et au bébé bonne santé.

Pour nos prisonniers. — Le groupe féminin, J.A.C., qui s'est formé dans notre commune, organise une soirée récréative

dont la recette est destinée à venir en aide à nos malheureux prisonniers.

Cette soirée, qui doit avoir lieu le 23 février (dimanche gras), à 20 heures, dans un local gracieusement mis à la disposition des organisatrices par la municipalité, doit faire salle comble et la recette doit aussi faire prime.

Nous sommes certain, étant donné le but poursuivi par ces jeunes filles, que toute la population, sans distinction d'ancienneté, aura à cœur de participer, selon les moyens de chacun, à cette œuvre d'humanité et de solidarité.

REMERCIEMENTS

Les familles NÈGRE, PRÉA, BONTET et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie, ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Monsieur Julien NÈGRE

ACHETE Maison avec jardin ou terrain bien placé. Ecrire donnant détail : nombre pièces, confort, grand, du terrain et prix, paiement comp. Mme Hélène S. Journal du Lot qui transmettra, pressé.

PETITES ANNONCES

A VENDRE gros cheval de trait, 13 ans, prétraité à Pessai. S'adresser au Bureau du Journal. (33.219).

ACHETEUR maison bourgeoise, bon état, avec ou sans terres, proximité Cahors. Faire offres : Anvren, château Saint-Ambroise, Cahors. Téléphone 498. (33.225).

ON DEMANDE femme de ménage. Se présenter Bureau du Journal.

SUIS ACHETEUR bicyclette homme, en bon état, trois vitesses, Simplex, pneus demi-ballon. Ecrire Henri, 1, rue des Capucins. (33.237).

ON DEMANDE ouvrier asphaltier. Références exigées. Bien payé. S'adresser chez M. Nivel, 36, route de Toulouse, Cahors. Tél. 266. (33.238).

SOMMES ACHETEURS PROPRIÉTÉS, toute importance tous genres, tous prix REALISATION IMMEDIATE Paiement comptant

Faire offres détaillées à M. Robert MARATEUCH 109, Boulevard Gambetta, CAHORS Téléphone 44 Reg. C. Cahors 44-96

ÉTUDE de Maître MERIC avoué près le tribunal civil de Cahors 8, rue Georges-Clemenceau Successeur de MM. CHATONET et LAGOSSE

EXTRAIT D'UN JUGEMENT DE SÉPARATION DE BIENS D'un jugement rendu contradictoirement par le Tribunal civil de première instance de Cahors, le six février mil neuf cent quarante et un, enregistré.

Entre : Monsieur Josselyn ZADKINE, sculpteur, domicilié aux Arques, canton de Cazals (Lot), et Madame Léonie TEYSSÉDOU, ancienne négociante, demeurant à Figeac, avenue Gambetta, numéro neuf, veuve de Monsieur Antonin DELPUECH.

Lequel a été domicilié aux Arques, canton de Cazals (Lot).

Contre : Monsieur Josselyn ZADKINE, sculpteur, domicilié aux Arques, canton de Cazals (Lot).

Il appert : Que la séparation de biens a été prononcée entre les époux PRAX-ZADKINE.

Pour extrait, signé : Jean MERIC.

ÉTUDE de Maître Pierre LAVAYSSIERE licencié en droit, Notaire à Figeac (Lot) 11, Boulevard Wilson Successeur de Maître CADIERGUES

Suivant acte reçu par Maître Pierre LAVAYSSIERE, licencié en droit, notaire à Figeac (Lot), soussigné, le vingt-cinq janvier mil neuf cent quarante et un, enregistré à Figeac, le vingt-sept janvier mil neuf cent quarante et un, volume 582 B, fol. : 40/253, par Monsieur LOUPIAS, receve